



Notes de la séance de la Commission d'établissement de La Sallaz

Séance du 09 septembre 2019 à 19h30

Collège de la Sallaz

Parents :	Kelly Lévy, Marion Poulard-Wipff, Christel Zingg, Stéphanie Laurent
Professionnels :	Michel Rosselet, Dorina Binaghi, Julien Chapuis, Sylvie Girardet
Autorités politiques :	Nicola Di Giulio, Paola Richard-De Paolis
Excusés/absents :	Stéphanie Bobin Coudray, Laure Panchaud, Véronique Bransch, Karine Terrier, Sylvie Martinez, Ivana Novara, Vincent Canu, Centre d'animation de Grand-Vennes

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
- Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 03 juin 2019
3. Canard scolaire n°5
4. Sécurité routière
5. Groupe de travail « communication et collaboration parents-enseignants »
6. Groupe de travail « sécurité routière Vers-chez-les Blanc »
7. Divers et propositions individuelles
8. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

La séance est ouverte par la Présidente, Madame Poulard Wipff.

Le PV est pris par Madame Lévy.

L'ordre du jour est adopté.

Point sur les membres de la COMET : Madame Caroline Clément a quitté le quart parents, Madame Laure Panchaud rejoint le quart parents. Il faut vérifier si Monsieur Vincent Canu ainsi que le Centre d'animation de Grand-Vennes poursuivent leur engagement au sein de la COMET.

2. Adoption du PV du 03 juin 2019

Le PV est adopté sans modifications.

3. Canard scolaire n°5

Monsieur Rosselet a déjà évoqué le sujet en conférence des maîtres. Le Canard scolaire n°4 a été un succès et la fusion avec la Feuille du Mercredi est une réussite. Madame Burdet demande toutefois une meilleure distinction entre les deux journaux. La COMET est d'avis que le choix de la fusion n'implique justement pas de séparer les deux journaux.



Calendrier pour la 5ème édition :

Décembre 2019 : Annonce des sujets de la part des enseignant(e)s

Janvier 2020 : Rappel aux enseignants

Pâques 2020 : Mise en page

Semaine après les vacances de Pâques 2020 : Relecture

Juin 2020 : Impression et distribution.

4. Sécurité routière aux abords du collège de la Sallaz

Le totem a été retiré (cf PV de la séance du 3 juin 2019).

Une signalisation a été installée au sol à la place de la Sallaz mais elle est peu visible. Les deux premières semaines de la rentrée scolaire, la Police était très présente aux abords du collège de la Sallaz pour rappeler les règles de sécurité et distribuer des flyers. Madame Zingg a eu un contact avec une agente de police sur place. La haie qui cachait la visibilité à côté de la garderie a été taillée. Il sera vérifié que le propriétaire taille la haie régulièrement. Il n'y a pas de passage piéton prévu à l'Avenue de Beaumont mais une prolongation du marquage jaune au sol. Madame Poulard Wipff va à nouveau solliciter ses contacts au sein de la Police pour connaître l'avancement des projets à la Sallaz et aborder les inquiétudes concernant l'itinéraire des élèves du collège de la Sallaz pour se rendre à l'APEMS des Falaises. En effet, Mesdames Zingg et Poulard Wipff s'inquiètent du passage par la Route Pierre-de-Plan qui n'est pas sécurisée pour les enfants car les voitures passent derrière les places de parc. Diverses propositions sont faites : installer un feu de signalisation, la présence d'un patrouilleur scolaire, des chicanes.

5. Groupe de travail « communication et collaboration parents-enseignants »

Monsieur Chapuis a fait quelques modifications sur le document. Madame Zingg envoie le document traduit en toutes les langues convenues (français, albanais, portugais, arabe, espagnol) à Monsieur Chapuis qui finalise le document et réalise la mise en page. Le document sera imprimé au secrétariat du collège de la Sallaz. L'idéal serait que les enseignants les aient reçus pour les distribuer aux soirées des parents.

Monsieur Chapuis aborde la question d'un logo pour la COMET qu'on pourrait apposer sur tous nos documents et réalisations. Chaque membre réfléchit à un logo à proposer pour la prochaine séance.

6. Groupe de travail « sécurité routière vers chez les Blancs »

Le 3 juin 2019 Monsieur Di Giulio a rencontré le Président de la Société de Développement Lausanne-Jorat (SDLJ) qui s'est dit prêt à collaborer avec le Groupe de travail de la COMET. Une date de rencontre sera prochainement planifiée. La doyenne du collège de Vers-chez-les-Blanc, Madame Epars, et le responsable de l'APEMS de Vers-chez-les-Blanc, Monsieur Müller ont souhaité rappeler, par le biais de Madame Girardet, que la place pour la dépose minute devant l'APEMS est quotidiennement utilisée par des parents accompagnant leurs enfants à l'école. Les voitures restent donc parkées 5 à 10 minutes sur cette place, ce qui pose problème. Le groupe de Travail peut-il également reprendre cette question ? Monsieur Di Giulio va la soumettre au Président de la SDLJ. La COMET propose la suppression de cette place de dépose minute. Madame Richard-De Paolis propose de déposer une interpellation auprès du Conseil Communal avec Monsieur Di Giulio. La Police était aussi présente aux abords des passages piétons du collège de Vers-chez-les-Blanc à la rentrée scolaire.



7. Divers et propositions individuelles

Retour sur les portes ouvertes

Il en ressort que les parents étaient très intéressés mais frustrés d'avoir reçu l'information le lundi de la rentrée pour le jeudi de la même semaine. Le délai était trop court pour que tous les parents intéressés puissent s'organiser pour être présents. Des enseignants ont déploré que cela se fasse si tôt et que les classes soient donc vides, exemptes de décorations et de bricolages. Ces portes ouvertes seront probablement proposées tous les deux ans et prolongées jusqu'à 17h30 ou 18h00. Elles auront lieu la deuxième semaine de la rentrée scolaire.

Retour sur les visites des classes aux futurs 1P

La Sallaz : Madame Zingg a trouvé difficile à gérer ces visites car il y avait beaucoup de monde en même temps et les parents avaient beaucoup de questions concernant le matériel scolaire nécessaire, les horaires, etc. Ce retour nous amène à réfléchir à l'organisation pour l'année prochaine.

Madame Lévy relève que la visite est bien organisée à Vers-chez-les-Blanc avec 3 groupes : un avec les enfants accueillis à la garderie accompagnés des éducateurs avec ou sans parents, un avec les enfants accueillis au jardin d'enfants accompagnés des éducatrices avec ou sans parents et un avec les autres enfants et parents accompagnés par un membre de la COMET. Chaque groupe passe 10 minutes dans chacune des 3 classes à tour de rôle. Cette organisation est facilitée par le nombre plus restreint de classes et de futurs élèves. Il faudrait réfléchir pour les deux autres sites à ce que les membres de la COMET soient accompagnés d'enseignants pour ces visites et qu'il soit rappelé aux parents que cette visite est destinée à donner un aperçu des classes aux enfants et qu'il ne s'agit pas d'un lieu pour poser toutes les questions de matériel nécessaire, d'organisation, d'APEMS, etc.

Courriers envoyés par les enseignants aux élèves avant la rentrée scolaire

Les parents dont les enfants ont reçu un courrier de leur enseignant avant la rentrée scolaire soulignent à quel point cela est non négligeable et apprécié. Un retour sera fait aux enseignants aux séances de bâtiments.

Devoirs accompagnés (DAC)

Les DAC ne dépendent pas du tout de l'école. Madame Richard-De Paolis a déposé un postulat pour une meilleure coordination entre les DAC et les APEMS afin de moins « saucissonner » les journées des élèves et diminuer le nombre d'adultes référents tout au long de la journée de l'écolier. Madame Zingg qui soulève la difficulté d'avoir ses deux enfants qui terminent les DAC à des horaires différents prépare un argumentaire de ses préoccupations destiné à Monsieur Schweizer. Elle soumet cela à la COMET qui soutiendra.

S'ensuit une discussion sur le pour et le contre de la suppression des devoirs à domicile.

APEMS des Falaises

Mesdames Zingg et Poulard Wipff font part de leurs fortes inquiétudes concernant le nouvel APEMS des Falaises. La cour extérieure dans laquelle jouent les enfants n'est pas délimitée et borde directement la Route de la Sallaz dont le trafic est très dense. De plus, les véhicules de chantier sont encore présents sur le site. Aussi, les enfants du quartier non-inscrits à l'APEMS fréquentent les mêmes espaces que les enfants accueillis à l'APEMS. Madame Richard-De-Paolis propose d'intervenir auprès de Madame Iserning, cheffe du secteur parascolaire primaire de la Ville, pour lui relayer ces inquiétudes. Madame Zingg se rendra sur place demain matin pour illustrer ses propos par des photos. Selon la réponse de Madame Iserning, Madame Richard-De Paolis posera la question écrite à la Municipalité.

Représentant des APEMS à la COMET

Monsieur Di Giulio relaie une question qui lui a été posée : Pourquoi n'y a-t-il pas de représentants des APEMS à la COMET ? Monsieur Rosselet répond qu'à priori cela n'est pas autorisé. La



COMET propose toutefois d'inviter Monsieur Bellenot. Directeur APEMS, sites Sallaz/Coteau-Fleuri, afin de lui poser nos questions préparées à l'avance.

Terrain de sport extérieur de Vers-chez-les-Blanc

Monsieur Di Giulio relaie une question qui lui a été posée : Le terrain de sport extérieur de Vers-chez-les-Blanc commence à être vétuste. Est-ce possible de demander une étude sur l'état du terrain et la faisabilité de le rénover ? Mesdames Lévy et Girardet estiment que le terrain est encore en bon état et craignent que cette demande en plus de celle en cours pour la réfection de la salle de gymnastique ne fasse trop. La salle de gymnastique nécessite vraiment rapidement une rénovation et donc toute l'attention de nos demandes.

Collège de Riant-Pré

Madame Girardet propose d'intégrer le nouveau collège de Riant-Pré en organisant une activité qui relierait les quatre collèges. Madame Zingg propose de faire une activité pour les élèves des collèges de Boissonnet et de la Sallaz qui seront scolarisés au collège de Riant-Pré à la rentrée d'août 2020. Madame Girardet propose alors de faire en deux temps : une première activité pour les élèves directement concernés et dans un deuxième temps des portes ouvertes pour tous avec la COMET qui y tiendrait un rôle. Monsieur Rosselet va vérifier ce que prévoit déjà la Ville car l'ouverture du collège de Riant-Pré fait partie d'un projet plus vaste de la Ville (salles pour associations, école sociale de musique,...).

Conseil d'établissements lausannois

Le Conseil d'établissements lausannois aura lieu le 31 octobre 2019.

8. Date et lieu de la prochaine séance

Lundi 4 novembre 2019 à 19h30 au collège de Boissonnet.

La séance est levée à 21h55.

Kelly Lévy
Quart parents

Lausanne, le 07.01.2020

Lausanne, février 2020/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 sepscet@lausanne.ch
--